



Commune de Jalhay

## URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme Quentin GREGOIRE-MATHIEU demeurant Avenue Jean Gouders 9 à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Avenue Jean Gouders, 9 à 4845 Sart et cadastré division 2, section B n°555A2.

Le projet est de type : la construction d'un carport, d'une remise et d'une terrasse couverte - l'aménagement d'une cour anglaise, et présente les caractéristiques suivantes :

Carport pour une voiture avec un abri pour rangement et une terrasse couverte, en connexion avec le rez-de-jardin. Ces constructions s'implantent à gauche de l'habitation. D'autres aménagements secondaires sont prévus, tels qu'un abri de jardin en fond de parcelle et une cour anglaise. Matériaux d'élévation principaux : bardage ajouré en bois pré grisé et fibrociment.

Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT : écarts aux prescriptions du permis de lotir, à savoir : sortie de la zone capable pour le carport, la terrasse couverte et la remise - espace latéral inférieur à 2 m des limites mitoyennes - type de toiture non conforme (toiture plate) - matériaux d'élévation non conformes (bardage bois et fibrociment)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **12/10/2023** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 09/10/2023 au 23/10/2023 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202300086/5112/2023**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 05/09/2023

La Directrice générale,

B. ROYEN-PLUMHANS



Le Bourgmestre,

M. FRANSOLET